



EXTRAIT DU REGISTRE  
AUX ARRETES DU MAIRE DE LA VILLE D'AIRE SUR LA LYS

ARRETE MUNICIPAL 2026-214-DEB

**OBJET : Autorisation de ventes au déballage**

SARL MICHICAT / GOLDSOON – jeudi 4 et vendredi 5 juin 2026

**Le Maire d'Aire-sur-la-Lys,**

**VU**

Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

La loi n°96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat notamment en son chapitre 1<sup>er</sup>, titre 3 ;

Le décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes au déballage et pris en application de l'article L. 310-2 du Code du Commerce ;

L'arrêté du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable de vente au déballage ;

La demande de vente au déballage formulée par Monsieur Michel JOURDAN, Représentant la SARL MICHICAT / GOLDSOON, reçue en Mairie le 11 mai 2026.

**\*\*\* ARRETE \*\*\***

**Article 1.** - Monsieur Michel JOURDAN est autorisé à effectuer une vente au déballage de rachat de métaux précieux.

**Article 2.** - Cette vente se déroulera le jeudi 4 juin et le vendredi 5 juin 2026 au Château de Moulin le Comte à Aire-sur-la-Lys.

**Article 3.** – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

**Article 4.** – Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Chef de la Police Municipale, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Aire-sur-la-Lys, et tout agent de l'autorité sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet officiel de la Ville d'Aire-sur-la-Lys, notifié à l'intéressée, et transmis à la Préfecture du Pas-de-Calais.



Fait à Aire-sur-la-Lys, le 12 mai 2026,

Pour extrait conforme,  
**Jean-Claude DISSAUX**  
Maire d'Aire-sur-la-Lys

Accusé de réception en préfecture  
062-216200147-20260512-2026-214-DEB-AR  
Date de télétransmission : 18/05/2026  
Date de réception préfecture : 18/05/2026